

	Aéro-club du CSE Airbus Opérations Toulouse	 Comité Social et Économique Airbus Opérations Toulouse
	CISOA-Commission Interne pour la Sécurité des Opérations Aériennes	
27/04/2020	La Commission fait le point sur ses travaux !	Page 1/2

Rédacteurs : Jacques Loury, Marc Postal

La CISOA a organisé un sondage sur ses travaux auprès des membres de l'ACAT. Il a eu lieu du 29 mars au 30 avril 2018 sur le site <https://www.evalandgo.fr/> qui a généré un rapport automatique disponible au lien : <https://app.evalandgo.com/reports/67236/show?token=5af9b9a31400e>.

Une première analyse a été publiée et est disponible dans le document intitulé [Sondage ACAT mars/avril 2018 - Résultats](#) posté sur le site web ACAT à l'onglet **Documents**, page *Commission Sécurité / Divers / Autres documents* émis par la Commission.

Cette note fait le point de la prise en compte (ou non) de certaines des propositions faites en réponse aux questions 10 et 24 (cf. liste complète des réponses en annexe du document ci-dessus).

N°	Proposition de publication	Commentaires
1	Point sur les différences entre les avions du club	Couvert partiellement par la publication le 19/03/20 du Conseil sécurité CS 02/2020 <i>Cinq DR400 à l'ACAT : lequel choisir ?</i>
2	Utilisation des tablettes	Publication le 09/05/18 du Conseil sécurité 02/2018 <i>Voler avec une tablette tactile !</i>
3	Information sur Icarus	Cf. intervention au 12 ^{ème} séminaire du pilote privé Avion et ULM (ENAC 03/02/2020) Cf. New du 10 mars 2019 : <i>La fiche ICARUS LFCL est en ligne !</i>
4	Recueil de pannes génériques sur le site ACAT	Cf. CS 06/2015 <i>Traiter une anomalie ou une panne d'équipement en vol</i> ; CS 05/2013 <i>Gérer une panne de volets</i> ; CS 03/2018 <i>Faire face à un dysfonctionnement d'un trim à commande électrique</i> Livrets des procédures DA20 et DR400 : procédures anormales Manuels d'utilisation des équipements de bord S'abonner aux notifications des publications des déclarations REX FFA Consulter régulièrement le Portail Sécurité de l'Aviation Légère (Cf. intervention au 14 ^{ème} séminaire du pilote privé Avion et ULM (ENAC 25/01/2020) ou s'inscrire à la newsletter
5	Utilisation aérodromes privés	Se référer à la réglementation sur l'usage des Aérodromes privés et aérosurfaces (Code des transports : article R.132-1 ; Code de l'aviation civile : articles D. 132-7 à D. 132-10, D. 233-1 à D. 233-8 ; Projets de décret et d'arrêté NOR DEVA1514909D et NOR DEVA1514913A relatifs à la création d'aérodromes privés et à l'utilisation d'aérosurfaces) et au Règlement intérieur de l'ACAT article 7.7.3 Mouvements sur les aérodromes privés
6	VFR britannique	Consulter l'organisme Civil Aviation Authority (CAA)
7	Météo toulousaine, particularités de T-Lasbordes	Cf. intervention au 14 ^{ème} séminaire du pilote privé Avion et ULM (ENAC 25/01/2020)
8	Retour sur les évènements, traités ou non par le BEA.	Cf. les deux derniers alinéas des Commentaires à la proposition n°4

N°	Proposition d'amélioration	Commentaires
1	Possibilité de commentaires sur les documents émis	Le rédacteur d'un document est identifié : l'envoi de commentaires peut se faire par mail (adresse sur le trombinoscope) Une revue des Conseils Sécurité et des Consignes est en cours pour correction des coquilles et mise à jour (cf. Page Commission Sécurité /Comptes rendus et synthèses)
2	Séminaire Sécurité à assouplir (durée, coût,...),	L'organisation actuelle satisfait le plus grand nombre ! La participation aux frais demandée est calculée au plus juste : elle serait beaucoup plus élevée si la Direction de l'ENAC ne mettait pas l'amphithéâtre gratuitement à disposition. Subvention de FFA-CRA11 reçue en 2019 et 2020.
3	Facilité d'accès aux documents sur le site ACAT, notification systématique,	L'intitulé des pages de l'onglet <i>Documents</i> est directement lié à leur contenu. Il y a un récapitulatif en haut des pages <i>Conseils de sécurité</i> et <i>Consignes opérationnelles et de sécurité</i> . La notification est systématique et automatique pour tout document relatif à la Sécurité, sous réserve que l'adhérent ACAT ait configuré ses choix de notification via un email par CATEGORIE (voir le webmaster).
4	Concision des documents : une synthèse associée à un document plus développé	Les publications CISOA résultent d'une recherche documentaire, d'une analyse approfondie du sujet et d'une adaptation au contexte de l'ACAT. Le nombre de pages à lire pour un Flash Sécurité est de 1 page et pour un Conseil Sécurité, 4 à 6 en moyenne.
5	Produire des synthèses de documents officiels (exemple cité : nouvelles règles d'emport de carburant)	FFA <i>L'Actu des Pilotes Newsletter</i> , www.ffaero.fr et de nombreux autres sites web spécialisés répondent à ce besoin
6	Recueil d'événements précurseurs au travers de l'instrumentation des avions (SafetyNbox)	En cours d'expérimentation dans un aéroclub
7	Canal de recommandations de la CISOA vers les dirigeants du club plus transparent	Depuis que le CPS siège au Conseil d'administration, il présente une <i>Synthèse Sécurité des Vols</i> à chacune des réunions, lors de la Revue des commissions (Cf. Page Commission Sécurité /Comptes rendus et synthèses).

En guise de conclusion :

Ceci n'est qu'un aperçu : replongez-vous dans l'ensemble des apports de la CISOA notamment en consultant l'onglet **Sécurité des vols REX FFA** ainsi qu'à l'onglet **Documents** les pages *Commission Sécurité* et les pages *Opérations aériennes/ Consignes opérationnelles ; Documents de bord ; Equipements de bord* et enfin à l'onglet **Instruction** la page *Séminaires, colloques*.

La commission sécurité examine les propositions qui lui sont soumises mais ne peut les retenir toutes, notamment celles qui parfois sont très particulières ou n'ont d'intérêt que pour un très petit nombre de personnes.

Des besoins exprimés de publications peuvent être satisfaits par les demandeurs eux-mêmes en consultant les nombreux sites web spécialisés comme par exemple le Portail Sécurité de l'Aviation légère ou celui de la DGAC (Ministère de la Transition écologique/Politiques publiques/Aviation civile) et bien d'autres encore: il y a pour cela d'excellents moteurs de recherche !

Enfin sachez que la CISOA souhaite augmenter son effectif d'une unité et doit remplacer un membre ayant souhaité la quitter pour raisons personnelles.

Nous recherchons si possible un FI ou un pilote « expert d'un domaine particulier » (par ex. en météo, facteurs humains, audits/enquêtes, pédagogie/enseignement, création de vidéo, etc.).

Contactez-nous !